



Jérémy NKD 13

■ Ma ville bouge !

Stage
de danses anciennes



■ Dossier

Vœux du Maire



..• Edito



Vous étiez nombreux encore cette année à la cérémonie des vœux du Maire et je vous en remercie.

L'occasion m'est donnée de vous présenter les avancements de nos chantiers, un ensemble assez ambitieux qui constitue notre projet de ville et un programme d'actions pour au moins les 10 prochaines années. Comme vous le savez, nous nous sommes engagés dans 2 projets majeurs dont le but est de mettre en valeur et développer les atouts exceptionnels que possède Saint-Leu d'Esserent : d'une part le patrimoine architectural et historique que constitue l'Abbatiale et l'ensemble monastique (Cave Banvin en couverture de ce journal, le Prieuré, les Fermes des Moines, les bâtiments anciens) qu'il soit public ou privé, d'autre part les activités à développer autour de la rivière Oise. Les projets de valorisation de l'Oise et de réhabilitation des friches industrielles ont, au cours de l'année 2015, convergé et donné naissance à un projet global cohérent de port fluvial qui sera réalisé progressivement sur une période d'au moins 5 ans et qui a fait l'objet d'une candidature au concours national de « Ports exemplaires » (le résultat est encore inconnu à l'heure où nous publions). La ville a déjà fait l'acquisition d'une propriété qui constituera la Capitainerie pour héberger les services nécessaires aux plaisanciers ainsi que la gestion et l'exploitation technique des différentes composantes portuaires.

L'Abbatiale, avec ses jardins, et la Cave Banvin ont déjà fait l'objet d'aménagements et travaux d'entretien, de nettoyage et de sécurisation importants en 2015. Nous poursuivrons ces améliorations en 2016 en installant des sanitaires à proximité de l'église, dans l'ancienne « maison brûlée » pour respecter l'environnement architectural, en mettant en place de grilles pour protéger les jardins, en aménageant des parkings à proximité du cimetière.

En 2015 nous avons, conformément à la loi, défini un programme de mise en accessibilité aux personnes handicapées de nos 24 bâtiments administratifs recevant du public. Ce programme d'un coût global de 800 000€ sera réalisé sur 3 ans. Nous commencerons cette année, par les établissements scolaires.

Enfin, 2016 verra la construction d'un nouveau restaurant scolaire, rue de la Commune de Paris. L'étude se poursuit après la désignation d'un architecte.

Parallèlement à ces projets de restructuration de nos infrastructures, nous poursuivons les actions qui permettront de valoriser et d'améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.

Yvan Hardivillez

Maire adjoint chargé des projets et travaux

..• Sommaire



■ Ma ville en images P. 3

A mon service : le Pôle Social
Festival de théâtre

Portrait : Association VOQFDC



■ Mon dossier P. 4-5

Les vœux du Maire



■ Ma ville bouge P. 6-7

Intercommunalité :
Qui désigne ? Qui décide ?
Événements à ne pas manquer



■ Ma ville s'anime P. 8

Mes sorties
Mon quotidien
Mes brèves
Mon carnet

Infomairie



Mairie : 14, place de la Mairie
60340 Saint-Leu d'Esserent

Tél : 03 44 56 87 00

Horaires : tous les jours de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h)
le Samedi de 9h à 12h

www.saintleudesserent.fr

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- **Directeur de publication** : Michel EUVERTE
- **Rédaction - Photos** : Service Communication
communication@saintleudesserent.fr
- **Maquette/ Impression** : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- **Tirage** : 2500 exemplaires - Dépôt légal à parution
- **Courriel** : communication@saintleudesserent.fr



La Ville remercie les associations pour leur collaboration.

Pour être informé de toute l'actu de la ville
Inscrivez-vous à l'infolettre !
Rejoignez-nous sur facebook !

**Association VOQFDC
(Vignoble Oisien Qui Fait Danser les Chèvres)**



Une vigne à Saint-Leu... Le rêve devient réalité !

Cette nouvelle association dynamique rêve de pouvoir extraire le vin de notre terroir et notamment celui de la commune de Saint-Leu d'Esserent.

Les 17 sillons de 40 mètres viennent d'être créés et n'attendent plus que les 600 plans de vignes qui devraient arriver au cours du mois de juin.

Avant d'être fier d'avoir participé au retour de la vigne à Saint-Leu d'Esserent, il y a encore du travail à fournir :

- Désherbage entre avril et juin des 17 sillons
- Mise en terre des 600 pots dans la première quinzaine de juin
- Mise en place du palissage (piquets métalliques et bois à planter, 2000 mètres de fil de fer galvanisé à installer) dans la deuxième partie de juin
- Arrosage et élaboration des traitements biologiques (purin d'orties et concoctions de prêle et de bouillie bordelaise)

Evidemment pour faire toutes ces tâches, il faut de la main d'œuvre. Si vous êtes intéressés par cette aventure, l'association VOQFDC se présentera à la **Cave Banvin** (rue de l'Eglise - en contrebas de l'Abbatiale)

le samedi 20 février 2016 de 10h à 12h et de 14h à 17h.
N'hésitez plus, venez participer à cet événement !



+ d'infos : <http://www.levignobleoisienquifaitdanserles-chevres.com/>

MON SERVICE



Le Pôle Social

Ce service a pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes en situation difficile en leur permettant d'accéder à leurs droits au regard des différents dispositifs existants (aides légales, aides facultatives, dossiers logement...). Il a en charge la gestion de la Résidence du Parc et les actions en faveur de nos aînés. Le service assure aussi l'accueil des tout petits à la Halte-Jeux.

Festival de Théâtre





Elle a dit

« Je tenais à remercier toutes les personnes bénévoles car sans elles, l'épicerie, l'atelier couture, le jardin partagé, la tenue du stand à la brocante et la distribution des colis ne pourraient pas fonctionner. Le social, c'est la solidarité et grâce à vous, mesdames et messieurs les bénévoles, nous montrons que cette solidarité est possible ».



Marielle Ernoult
Maire adjoint chargé du social

Vœux du Maire

Michel Euverte a présenté ses vœux le vendredi 8 janvier dernier à l'Espace Art & Culture. Le Maire a rendu hommage aux victimes des attentats et a rappelé que la meilleure attitude est de continuer à vivre normalement. Il faut renforcer les vraies valeurs constructives que sont la solidarité, la tolérance et le respect.

Parmi les multiples actions et projets engagés par la municipalité et développés lors des vœux, deux domaines ont été mis à l'honneur : l'action sociale et le projet jeunesse.

L'ACTION SOCIALE

Retour sur l'année 2015

Le Pôle Social a accompagné les personnes auprès des divers partenaires (le Conseil Départemental, Pôle Emploi, la CAF ou la CPAM, associations telles que la Mission Locale pour nos jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont plus d'activité, etc...).

C'est également une Halte-Jeux qui a accueilli 56 enfants en 2015. Ou encore 52 assistantes maternelles qui ont offert 131 places à nos petits Lupoviciens. En 2016, un atelier bébé gym mensuel sera mis en place, pour les enfants dont elles ont la charge, (avec l'aide de l'association Elan Gymnique).

Il a rendu plus efficace la recherche d'emploi : un questionnaire envoyé en avril 2015 auprès des 341 demandeurs a permis de leur communiquer plus rapidement les différentes offres. En 2015, le jardin partagé a été relancé : plusieurs bénévoles ont été très actifs durant plusieurs mois, ce qui a permis la distribution de légumes bio et frais à l'épicerie solidaire (cette année, cela a concerné 56 familles, soit 93 personnes).

Le chantier d'insertion comprend 20 salariés. Il permet de refaire les peintures et petits travaux des logements libérés de la RPA par exemple, mais aussi d'autres travaux comme l'entretien des vestiaires dans les gymnases, la réfection du muret séparant la RPA de la mairie, etc.

Il s'occupe également de nettoyer des espaces verts comme le parc de la garenne, certains sentiers, etc..., et donne aussi un bon coup de main pour le jardin partagé.

Depuis janvier 2016, la Résidence du Parc comprend aussi 3 studios à louer, notamment pour des jeunes de 18 à 30 ans (étudiants, jeunes travailleurs,...) afin de tisser un lien et créer un échange intergénérationnel.

Ils sont encore disponibles à la location : 450€/mois pour les studios de 30 m² ou 550€/mois pour celui de 47 m².

N'hésitez pas à contacter le Pôle Social au 03 44 56 60 02

Trois nouveaux partenaires ont rejoint l'Espace Solidarité en 2015 :

- une plateforme de répit pour les personnes qui entourent un malade souffrant de la maladie d'Alzheimer (les autres maladies apparentées sont également concernées comme la maladie de Parkinson par exemple),
- l'association UNAFAM, qui est l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et /ou handicapées psychiques et qui accueille, soutient et informe les familles confrontées à un proche souffrant de troubles psychiques,
- l'organisme Oise-Habitat, arrivé cette année, tient des permanences afin que chaque locataire puisse échanger sur tout problème (souci avec le voisinage, impayés, etc...).

Pour nos aînés, nous avons tout le long de l'année des animations : la galette en janvier, le goûter le 20 mars, la sortie en juillet et enfin la semaine bleue au mois d'octobre. Lors de cette dernière en 2015, il a été proposé une sortie au cinéma, une journée à Amiens avec visite guidée de la cathédrale, un déjeuner au restaurant, une balade en barque aux hortillonnages, puis un repas le dimanche au restaurant Jean Macé.

Cette semaine bleue a également permis au CCAS de mettre en place un après-midi intergénérationnel où les enfants ont demandé aux anciens de raconter leurs vies à l'école d'antan. Un sénior avait ramené un encrier et une plume : les enfants ont réellement apprécié écrire de cette façon et poser des questions aux aînés présents.

Pour la RPA, un barbecue en juin et un repas de Noël sont également organisés et permettent un échange convivial entre les résidents, l'équipe du CCAS et les élus.

LE PROJET POUR LA JEUNESSE

La jeunesse, c'est d'abord 456 enfants dans nos écoles qui fréquentent les différents services à l'enfance proposés par la commune :

- Pause méridienne
- Accueil périscolaire du matin et du soir
- Accueil de loisirs durant les vacances
- Et depuis 2014, les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires.

Le choix d'avoir regroupé les T.A.P. sur des après-midis complets a permis d'offrir aux enfants de véritables découvertes au travers d'activités variées à la fois sportives, ludiques, citoyennes, culturelles et éducatives. De nombreux partenaires ont participé : l'ensemble des services de la mairie, les associations et intervenants extérieurs comme la Base de Loisirs, la Société des Régates et Compétitions et son école de voile, les associations Entretien Détente, Athlétisme, Tennis et Judo, les jardins familiaux, le club philatélique, la Lyonnaise des Eaux et P.S.O.

Cette liste se renouvellera et évoluera tout au long de l'année 2016.

A Saint-Leu d'Esserent, la jeunesse est aussi celle qui fréquente notre Ecole des Arts, le service patrimoine et la médiathèque où la culture lui est transmise sous forme d'ateliers, de pratiques artistiques, d'expositions et d'activités pédagogiques.

Le nouveau centre culturel dans la Ferme des Moines aura aussi pour objectif d'organiser de nouvelles activités et animations pour notre jeunesse, mais également pour tous les habitants de la commune.

Zoom sur le quartier Jean-Baptiste Clément

Un nouveau lotissement a été créé à proximité d'établissements scolaires et d'un complexe sportif des années 70. Les infrastructures sont nombreuses mais vieillissantes.

La ville va engager des travaux sur le site des écoles de ce secteur en 2016. Ceux-ci se dérouleront en plusieurs phases. Dans la première, il s'agira de construire un nouveau restaurant scolaire.

Ce projet est évolutif et s'organise autour :

- D'un Pôle Enfance et Jeunesse avec une nouvelle restauration, de nouvelles salles de classe, un centre de loisirs, un espace jeune, un centre d'hébergement
- D'un Pôle Sportif à moderniser et à développer (terrains de tennis couverts, terrain de football synthétique...)
- D'un Pôle Économique pour répondre aux besoins des entreprises (restauration, séminaires)
- D'un Pôle Logistique - Gestion afin d'assurer le gardiennage de l'ensemble.

Dans le souci de réduire les coûts de fonctionnement de ces divers équipements, il s'agira de :

- Poursuivre l'entretien des installations existantes
- Chercher des moyens économiques dans le cadre de la performance énergétique
- Mutualiser les installations
- Les dimensionner à un niveau départemental voire régional
- Compléter leur utilisation hors période scolaire grâce à l'hébergement et la restauration (ex : classes vertes, stages sportifs ou culturels...)
- Favoriser les activités sportives de type Handisport.

En 2016, la municipalité veut construire un projet pour et avec les 12-15 ans.

Le projet jeunesse constitue l'une des orientations majeures de notre mandat et a pour objectifs :

- de valoriser et d'optimiser l'utilisation de l'ensemble de nos équipements
- de les mettre à la disposition des différents utilisateurs : le collège et les écoles, les nombreuses associations sportives et culturelles de notre ville, les services municipaux...
- de professionnaliser et pérenniser notre équipe d'animateurs jeunesse, en la mutualisant avec celle des autres acteurs : associations, base de loisirs...
- de mettre en place un dispositif de transport opérationnel permettant aux classes ou groupes de jeunes d'accéder rapidement aux multiples pôles d'activités, cette difficulté d'accès constituant aujourd'hui un obstacle important à leur utilisation pratique.



Elle a dit

« Je remercie le collège de sa collaboration dans l'amorçage du projet, en nous ayant facilité l'approche de cette tranche d'âge et permis de recueillir ainsi 191 réponses à notre questionnaire sur ce nouveau service. Ce résultat montre un réel besoin des collégiens. »

Pascale Ribouillard
Maire Adjoint chargée de l'Éducation
et de la Jeunesse





Intercommunalité : qui désigne ? qui décide ?

Comme nous l'avions évoqué dans nos précédentes éditions, nous abordons le chapitre des décideurs au sein de l'Intercommunalité.

Le nouveau mode d'élection des conseillers communautaires est fixé par la loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales, dite loi « Valls ». Celle-ci prévoit également les modalités de constitution des listes, avec parité, et de la répartition des sièges entre les listes.



Élus au scrutin de liste **au suffrage universel direct**. Les candidats au conseil communautaire et au conseil municipal figureront sur deux listes distinctes mais présentées sur un même bulletin de vote.

Élus au scrutin de liste **au suffrage universel direct**. Ils formeront le conseil municipal qui élira en son sein le maire et ses adjoints. L'ordre de leur désignation déterminera leur appartenance au conseil communautaire selon le nombre de délégués dont dispose la commune.



Le président
Élu parmi les conseillers communautaires, **il est l'organe exécutif de la communauté**. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice.

Les vice-présidents
Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire, sans que ce nombre puisse dépasser 15.



**Samedi
27 février**

Evènements à ne pas manquer

20h30 - Espace Art & Culture

MAGIE : «JE CLIQUE DONC JE SUIS», petite forme de science-fiction magique, par la Compagnie Le Phalène.

Les téléphones et les ordinateurs sont-ils plus forts que les mentalistes ? Ils captent les données personnelles à notre insu. Les téléphones des spectateurs sont les supports des effets magiques de ce spectacle : ils vibrent, sonnent, parlent et s'affirment pour dévoiler les pensées secrètes de leurs propriétaires, exposent les détails de leur vie personnelle... Le public perd ses repères : est-ce de la magie, de la technologie ou de la science-fiction ?

L'enjeu de la démarche du magicien : dire le vrai en montrant du faux.

« Traditionnellement, le magicien cherche à soumettre son auditoire à son pouvoir, à l'endormir et à le maintenir dans l'illusion.

Mon projet, au contraire, est d'émanciper, de réveiller. Depuis plusieurs années, je travaille à tisser des liens entre les outils du magicien (l'art du mensonge), la maîtrise des perceptions du public, la captation d'informations personnelles,... »

Thierry Collet, concepteur et interprète.

Les spectateurs sont priés de venir au spectacle munis de leur téléphone portable et de les garder allumés.

Réservation obligatoire car 70 personnes maximum seront acceptées dans la salle !

Dès 15 ans - Tarif unique : 5€

Spectacle Nomade en collaboration avec La Faiencerie de Creil
Renseignements Pôle Culture : 03 44 56 05 34

Concert quartet vocal d'homme «contretemps»

Samedi 12 mars

20h30 - Espace Art & Culture

Force et finesse, puissance et simplicité. C'est ce que ce quartet de voix d'hommes offre à son auditoire. Contretemps aime jouer sur les ambiguïtés et les apparentes dissonances. Concilier l'élégance classique avec des jeux de scène décalés et des trouvailles musicales ; la polyphonie maîtrisée et la fantaisie des textes. La complicité, la bonne humeur, le plaisir de faire de la musique ensemble créent une présence forte sur scène et dégagent une saveur particulière lors des prestations du quartet.

Tarif : 6€ (-2€ avec la carte culture)

Renseignements Le Tourbillon des Arts : 06 03 15 18 39



Journée de dances anciennes et danses latines

**Dimanche
13 mars**

Animée par Patricia Adjovi-Boca Association Broyouca
9h30 à 18h30 - Espace Art & Culture

• **Dimanche matin**

Atelier 1 :

9h30 à 11h : apprentissage de danses Médiévales, Renaissance

Atelier 2 :

11h15 à 12h45 : apprentissage de danses du 2nd Empire, de l'époque 1900 et Charleston

12h45 à 14h : restauration possible sur place (sur réservation)

• **Dimanche après-midi**

14h30 à 16h : année 60 - Salsa (et/ou pas de base du Tango argentin)

17h à 18h30 : représentation costumée de danses d'époques anciennes suivie d'un bal.

Tarif : de 10€ à 25€ (-2€ avec la carte culture)

Renseignements Le Tourbillon des Arts : 06 81 06 39 17



■ Mes brèves

Ecoles : c'est parti on s'inscrit !

Les inscriptions scolaires vont avoir lieu pour les élèves entrant en maternelle (nés en 2013) et au cours préparatoire CP. Merci d'imprimer et de compléter le document d'inscription* correspondant à votre demande et de fournir les pièces justificatives demandées.

Permanences les :

- Mercredis 24 février et 2 mars de 9h à 11h30 et de 13h45 à 17h
- Samedis 27 février et 5 mars de 9h à 11h30

Merci de vous rendre au Pôle Enfance Jeunesse et Sport et suivre le fléchage (parvis de la mairie)

*Pour obtenir le dossier, contactez le service scolaire au 03 44 56 81 09 ou téléchargez-le sur :

www.saintleudesserent.fr (rubrique démarches)

Sapin... Que faire s'il n'a pas été ramassé ?

Vous n'avez pas déposé votre sapin lors du ramassage du 12 janvier ? Vous pouvez le jeter à la déchetterie (ZI du Renoir) ou attendre le 1er mercredi du mois d'avril lors du passage pour les déchets verts.

Le calendrier des ramassages de Pierre Sud Oise est en ligne ! +d'infos sur www.saintleudesserent.fr

Ça tourne pour Raphaël et Vincenzo !

Raphaël et Vincenzo Cocrelle (tous deux élèves en CE1 à l'école Jules Ferry) ont participé au film « Chocolat »* au côté de l'acteur Omar Sy.

Ils ont aussi fait une apparition dans Vivement Dimanche sur France 2 pour la promotion du film. Nous souhaitons une jolie carrière pour ces 2 petits acteurs en herbe !

*Ce film réalisé par Roschdy Zem est en salle depuis le 3 février.



■ Mon carnet

Naissance

Emma BERTACHE, née le 27 décembre 2015
Sasha MONTILLET, né le 16 décembre 2015

Hommage

Nous avons appris le décès de Monsieur Paul MERCIER le 12 janvier 2016.

Né le 20 avril 1930 à Daumescourt (Somme), sa carrière s'est effectuée essentiellement dans la fonction publique : d'abord à la ville de Montdidier de 1955 à 1965, puis au sein de notre commune de 1965 à 1993 en tant que secrétaire général de la mairie.

Toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

Décès

Romain VERSAVEL le 25 janvier 2016

Nous rendrons hommage à cette figure emblématique de Saint-Leu d'Esserent dans l'infomairie du mois de mars

■ Mes sorties

Dimanche 14 février - 9h à 17h - Espace Art & Culture
Bourse toutes collections

Club philatélique : 06 45 17 66 73

Samedi 20 février - dès 10 h - Cave Banvin
Présentation de l'association VOQFDC (cf. page 3)

Judi 25 février - 20h30 - Espace Art & Culture
Réunion Publique sur le thème de la circulation

Samedi 27 février - 20h30 - Espace Art & Culture
Magie «Je clique donc je suis»
par la compagnie « le Phalène »
en partenariat avec la Faïencerie de Creil
Réservations obligatoires - Places limitées (cf. page 7)
Tarif unique : 5€ - Pôle Culture : 03 44 56 05 34

Mardi 8 mars - 20 h - Médiathèque
Causerie sur Georges Sand par l'association LTA
dans le cadre de la journée de la femme
Entrée libre - Le Tourbillon des Arts : 06 81 06 39 17

A noter

Samedi 12 mars - 20h30 - Espace Art & Culture
Concert quartet vocal d'hommes «contretemps»

Tarif : 6€ (4€ carte culture) (cf. page 7)

Le Tourbillon des Arts : 06 03 15 18 39

Dimanche 13 mars - 9h30 à 18h30 - Espace Art & Culture
Journée de danses anciennes et danses latines

Tarif : de 10€ à 25€ (-2€ avec la carte culture) (cf. page 7)

Le Tourbillon des Arts : 06 03 15 18 39

Dimanche 20 mars - 15h - Restaurant Jean Macé
Goûter des aînés

Ouvert aux personnes de 63 ans et plus.

Inscriptions obligatoires du 10 au 16 mars de 8h30 à 12h

CCAS : 03 44 56 60 02



Le vide-grenier 2016 se déroulera

le dimanche 17 avril de 8h à 18h

Les inscriptions débuteront le lundi 29 février 2016 "à l'accueil de la mairie

+ d'infos : www.saintleudesserent.fr

Pôle Culture au 03 44 56 05 84

■ Mon quotidien

C'est abusé !



Il y a encore beaucoup trop de véhicules non utilisés qui occupent le domaine public. En plus d'être une pollution visuelle, c'est une gêne pour les habitants de Saint-Leu d'Esserent.

Sachez qu'il s'agit d'une infraction passible d'amende, voire d'enlèvement en fourrière.

Lorsque que le propriétaire est inconnu ou ne se manifeste pas après un certain délai, ce véhicule est détruit ... et tout cela au frais de la commune !!

Chaque année ce sont près de 2000 € qui sont ainsi gâchés.